

FONDATION



DU
PATRIMOINE



Sous le haut-patronage du



DOSSIER DE PRESSE

05/07/2017

LANCEMENT DE LA 6^{ÈME} ÉDITION DU PRIX NATIONAL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'AGROBIODIVERSITÉ ANIMALE

ENVOYEZ-NOUS VOS CANDIDATURES
JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

www.fondation-patrimoine.org/prix-agro

CONTACT

FONDATION DU PATRIMOINE
Directrice presse & presse événementielle
Laurence Lévy




Téléphone
01 53 67 76 05

Mail
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse
23-25, rue Charles Fourier
75013 Paris

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 [facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)
 [@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)
 [@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)

FONDATION



DU
PATRIMOINE

CONCOUREZ AU PRIX NATIONAL DE
LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR
L'AGROBIODIVERSITÉ ANIMALE !



*Transhumance au Cap Blanc Nez de 500 brebis Boulonnaises en juin 2017 © Samuel DHOTE-CRRG
Le CRRG, lauréat de la 5^{ème} édition pour son projet de sauvegarde et de préservation
de la variabilité génétique de la race ovine boulonnaise*

SOMMAIRE

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE	PAGE 3
2. COMMENT PARTICIPER ?	PAGE 3
3. POURQUOI CE PRIX ?	PAGE 3
4. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	PAGE 4
5. COMPOSITION DU JURY	PAGE 4
6. LES PARTENAIRES	PAGE 5
7. INFORMATIONS PRATIQUES	PAGE 6

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation du patrimoine lance sa 6^e édition du PRIX NATIONAL POUR L'AGROBIODIVERSITÉ ANIMALE. Doté de 20 000 €, ce prix sera remis à un ou plusieurs lauréats lors du Salon International de l'Agriculture 2018 à Paris.

Soutenu par le laboratoire Ceva Santé Animale, co-fondateur du prix, et un mécène individuel, ce concours bénéficie également du haut patronage du ministère de l'Agriculture. Ce prix récompense des actions originales de préservation et de valorisation de races animales agricoles françaises domestiques à faibles effectifs* représentatives d'un patrimoine génétique.

** bovins, caprins, porcins, équidés, volailles et autres animaux de basse-cour, chiens de travail.*

Les critères de sélection sont centrés autour de trois axes majeurs :

- ▶ la valorisation économique du projet,
- ▶ la dimension patrimoniale et socio-environnementale du projet sur un territoire donné,
- ▶ et les actions de sensibilisation et de communication mises en œuvre autour d'une race à préserver.

2. COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit de télécharger le dossier de candidature dès à présent sur le site de la Fondation du patrimoine, à l'adresse suivante : www.fondation-patrimoine.org/prix-agro.

Les dossiers de candidature doivent être retournés par mail **avant le 1^{er} décembre 2017** à clemence.huline@fondation-patrimoine.org.

3. POURQUOI CE PRIX ?

Nos races locales françaises constituent un véritable patrimoine vivant, nécessaire à la biodiversité génétique et précieux pour s'adapter au changement climatique, à la raréfaction des ressources fourragères ainsi qu'à la multiplication des maladies vectorielles.

Pourtant, ce patrimoine est non seulement fragile mais également menacé : 80% des races locales de notre pays (bovin, ovin, caprin, porc, cheval, âne, poule dinde, oie, canard) sont, en effet, menacées d'être perdues pour l'agriculture .

Conscients de ces enjeux, la Fondation du patrimoine et le laboratoire Ceva Santé Animale ont créé en 2012 le PRIX NATIONAL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'AGROBIODIVERSITÉ ANIMALE.

Dans le cadre de ses missions, la Fondation du patrimoine développe des actions en faveur du patrimoine naturel pour la valorisation de la biodiversité et la réhabilitation des espaces naturels sensibles. Pour la Fondation du patrimoine, la biodiversité domestique est aujourd'hui un des vecteurs essentiels d'union entre l'homme et son environnement. Parce que ce monde domestique a été façonné par lui et a vécu depuis toujours à ses côtés, il est devenu une part indissociable de notre patrimoine culturel commun. C'est souvent autour de ce patrimoine domestique que s'est édifié le bâti que l'on connaît aujourd'hui dans nos espaces ruraux. Mais à la différence du patrimoine bâti qui peut souvent être reconstruit à l'identique, une race animale délaissée finit irrémédiablement par disparaître, et avec elle ses aptitudes génétiques, souvent précieuses en terme de robustesse et d'adaptation à des milieux naturels spécifiques.

En cinq ans, ce concours a déjà permis de **découvrir plus de 170 initiatives** menées sur l'ensemble de nos régions et de récompenser **16 d'entre elles**. Ce prix a su donner **une impulsion à des projets à la fois personnels et professionnels**. Tous uniques, car le fruit d'une aventure humaine

et liés à des races animales locales, ces projets ont en commun la notion de solidarité et la recherche de solutions économiques durables en respectant les territoires, les races animales et les hommes impliqués.

4. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le concours, gratuit, est ouvert à toute personne physique élevant des races à faibles effectifs, et à toute personne morale publique ou privée résidant en France : groupements agricoles, conservatoires régionaux des races, syndicats et associations à but non lucratif,... qui portent et soutiennent des actions originales de valorisation du patrimoine animal domestique à vocation agricole.

Le jury délibèrera à partir des critères suivants :

- ▶ valeur économique du projet
- ▶ dimension patrimoniale et socio-environnementale du projet sur un territoire donné ;
- ▶ actions de sensibilisation et/ou communication autour d'une race à préserver.

UN DE NOS LAURÉATS TÉMOIGNE

Florent Piédanna, chargé de mission au Centre régional de ressources génétiques des Hauts de France :

« Le prix de la Fondation du patrimoine en faveur de l'agrobiodiversité animale a été pour nous la véritable reconnaissance d'un travail qui rassemble de nombreux passionnés : éleveurs, restaurateurs, artisans bouchers, chercheurs,... Nous sommes fiers de voir salués nos efforts pour sauver la race ovine Boulonnaise encore trop peu développée. Cette distinction nous a permis de mieux faire connaître notre action qui consiste à nouer des partenariats entre les éleveurs de moutons Boulonnais et les gestionnaires d'espaces naturels.

La dotation de 4 000 € nous permettra de développer des opérations d'écopâturage avec cette race régionale et de pérenniser la transhumance au Cap Blanc Nez dont la 1ère édition a été inaugurée en juin dernier.

Grâce au prix, nous avons déjà enregistré plusieurs demandes d'achats de reproducteurs et un nouveau boucher approvisionné par deux de nos éleveurs vient tout juste de se lancer dans notre filière raciale.

Le prix de la Fondation du patrimoine en faveur de l'agrobiodiversité animale aura été une aide incontestée pour la race et un bel encouragement pour la filière « l'Agneau Boulonnais, Agneau des Terroirs du Nord ». Une belle aventure qui donnerait bien envie de candidater à nouveau pour une autre race régionale... ! »

5. COMPOSITION DU JURY

PRÉSIDENT :

Professeur Bernard Denis, agrégé de zootechnie, ancien professeur de l'école nationale vétérinaire de Nantes, président de la société d'éthnozootecnie, membre de l'Académie d'Agriculture.

MEMBRES :

- **Jean-Paul Amat**, délégué national au patrimoine naturel de la Fondation du patrimoine ;
- **Arnaud Bourgeois**, membre de la société d'Éthnozootecnie, docteur vétérinaire, éleveur et propriétaire d'une ferme conservatoire composée de races à petits effectifs ;

- **Philippe-Jacques Dubois**, ornithologue, écologue, écrivain naturaliste, directeur des Éditions Delachaux et Niestlé (Groupe Lamartinière), membre de la société d'Éthnozootéchnie, membre du Programme national de la Fondation du patrimoine pour le patrimoine naturel et spécialiste des races animales domestiques menacées ;
- **Pascal Goillandeau**, vétérinaire rural retraité, délégué au patrimoine naturel de la Fondation du patrimoine pour le Maine-et-Loire ;
- **Jean-Olivier Le Gal**, chargé de mission génétique des monogastriques et suivi institutionnel du dispositif génétique au ministère de l'Agriculture ;
- **Marc Prikazsky**, docteur vétérinaire, PDG du groupe Ceva Santé Animale ;
- **Emmanuel Ribaucourt**, membre de la société d'Éthnozootéchnie et membre du Programme national de la Fondation du patrimoine pour le patrimoine naturel ;
- **Lucie Teneze-Markey**, chef de projet animation OS des races bovines en conservation gestion génétique des ressources bovines et caprines à l'Institut de l'élevage.

6. LES PARTENAIRES

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État.

Organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel.

La Fondation participe activement au renforcement de l'attractivité des territoires en devenant, au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique local et durable, en contribuant à la création et au maintien d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire et à la formation et l'insertion des jeunes.

Depuis sa création, plus de 28 000 projets ont déjà été soutenus par la Fondation sur tout le territoire et plus de 2 milliards d'euro de travaux ont été engagés. Chaque année, ce sont ainsi plus de 3 500 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment grâce à ces réalisations.

A travers le programme patrimoine naturel, plus de 200 projets ont été soutenus depuis 2009 pour un montant d'aides financières de plus de 1,5 millions d'euros*.

**chiffres arrêtés au 19 juin 2017.*

PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET CEVA SANTÉ ANIMALE

Ceva Santé Animale, premier laboratoire vétérinaire français basé à Libourne, accorde à la conservation des races animales régionales une place majeure. Pour nourrir les hommes en quantité et en qualité, pour maintenir l'équilibre des territoires, pour préserver les identités locales et notre patrimoine génétique, nous avons besoin de toutes les formes d'élevage, traditionnelles et productivistes, dès lors qu'elles respectent les animaux.

"Alors que le monde doit se préparer à alimenter plus de 9 milliards d'êtres humains à l'horizon 2050, la définition des modèles d'agriculture futurs est plus que jamais à l'ordre du jour. Il est de notre devoir de préserver la biodiversité et donc l'écosystème de notre planète. C'est une démarche essentielle qui permettra de résister aux changements, que ces derniers soient d'ordre climatique ou sanitaire", explique le Dr Marc Prikazsky, PDG de Ceva Santé Animale.

Ce sont ces considérations qui ont poussé Ceva à créer, en 2012, avec la Fondation du patrimoine, le Prix National pour l'agrobiodiversité animale.

HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation accorde son haut patronage depuis la deuxième édition du Prix national pour l'agrobiodiversité animale, organisé par la Fondation du patrimoine et le laboratoire Ceva Santé Animale.

Ce prix représente, en effet, pour le ministère de l'Agriculture, une illustration concrète et réussie de préservation et de valorisation du patrimoine génétique de races françaises ancrées sur leur territoire et adaptées à leur environnement.

Le ministère soutient également ce prix dans sa dimension de promotion de la diversité des patrimoines génétiques animaux, diversité qui va de pair avec celle des territoires de notre pays.

Le haut patronage du ministère de l'Agriculture est le signe de sa reconnaissance et de son soutien à une démarche génétique, territoriale et génératrice d'emplois aboutie et exemplaire, une démarche qui doit être montrée en exemple.

7. INFORMATIONS PRATIQUES

FONDATION DU PATRIMOINE

23/25 rue Charles Fourier – 75013 Paris

Chargée de développement, prix et concours : Clémence Huline

Tél. : 01 53 67 75 92

Mail : clemence.huline@fondation-patrimoine.org

Retrouvez tous nos projets sur notre site : www.fondation-patrimoine.org

CEVA SANTÉ ANIMALE

10, avenue de la Ballastière – 33500 Libourne

Tél. : 05 57 55 40 40

Mail : martin.mitchell@ceva.com

Site : www.ceva.com/fr

Twitter : @CevaSanteAnimal

Facebook : facebook.com/CevaSanteAnimaleGlobal

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

Service de presse

Tél : 01 49 55 60 11

Mail : ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Site : www.agriculture.gouv.fr

Twitter : @Min_Agriculture